

# Brains mag'

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE BRAINS

N°20 / HIVER 2020-2021



ÉCOLE JULES VERNE

OUVERTURE  
D'UNE QUATRIÈME  
CLASSE DE MATERNELLE





### Une bibliothèque nomade pour l'accueil périscolaire

Les locaux de la bibliothèque étant trop petits pour accueillir les enfants tout en suivant les recommandations sanitaires, c'est la bibliothèque qui est venue à eux, avec une sélection de livres pour installer un coin lecture à l'espace enfance, courant du mois d'octobre.



### Cérémonie du 11 novembre

Attachée au devoir de Mémoire, la Commune vous invite chaque année à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale. Cependant, la situation sanitaire que nous subissons actuellement et le confinement du mois de novembre, ont contraint la Mairie à modifier les modalités d'organisation de cet hommage, qui s'est donc déroulé en comité restreint.



### Immersion totale pour les jeunes de la MJB

Les animateurs de la MJB, toujours en recherche de nouvelles expériences et sensations pour répondre aux envies des jeunes, ont organisé une journée réalité virtuelle dans le troisième plus grand complexe de France. Au programme de cet après-midi : jeux d'arcade, escape game, simulateur de grand 8 en 5D, et pour finir « la faille de Gomaroth » où tous les joueurs s'affrontent !



### Une journée de formation pour vos élus

La directrice générale des services et M<sup>me</sup> le Maire, ont organisé un séminaire à destination des élus brennois le samedi 3 octobre 2020. La formation avait pour but de leur donner toutes les clés nécessaires afin d'assurer leur rôle d'élus pour les six prochaines années à venir.

# Sommaire

- 02. En images
- 03. Édito
- 04. En bref
- 06. Actualités
- 10. Zoom
- 12. Vie associative
- 14. Vie quotidienne
- 16. Consommez local



.....

**Brains mag' - N°20**  
Magazine municipal d'informations  
de la commune de Brains

**Directrice de la publication**

Laure Beslier

**Conseiller délégué à la communication**

Michelle Jaunâtre

**Rédaction et relecture**

Manon Geslin avec la Commission  
communication et les services

**Images (sauf mention)**

Mairie de Brains

**Conception graphique**

wanderlust id

**Impression**

Imprimerie Allais (Imprimé sur du papier écologique  
avec des encres végétales)

**Couverture**

© Mairie de Brains

.....

**Mairie de Brains**

2 place de la Mairie - 44830 Brains  
02 40 65 51 30 - accueil@mairie-brains.fr  
www.mairie-brains.fr

.....

- Prochaine publication : printemps 2020
- Date limite de réception des informations :  
1<sup>er</sup> février 2021
- communication@mairie-brains.fr

**Chers Brennois, Chères Brennoises,**

Notre pays traverse une crise sanitaire majeure. Brains n'est pas épargnée.

Nos vies familiales, sociales, associatives et professionnelles sont bousculées. Je sais pouvoir compter sur vous pour le respect des règles de distanciation et des gestes barrières. Le virus est toujours présent et nous devons avoir une vigilance au quotidien pour les soignants, les personnes fragiles et pour nous même. Avec cette pandémie et afin d'éviter les rassemblements, vous comprendrez qu'il est difficile de nous engager sur différentes manifestations festives.

Des événements traditionnels comme : La Foire, les vide-greniers, les tournois sportifs, les bourses aux jouets et puériculture, la fête de la musique, les fêtes d'école, le forum des associations, le marché de Noël et les vœux à la population sont annulés. C'est un vrai coup dur, mais cela est nécessaire compte tenu de la crise sanitaire.

Continuez à soutenir nos associations, nos commerces, nos artisans, nos agriculteurs, l'ensemble des bénévoles et des professionnels brennois. Ils ont plus que jamais besoin de vous.

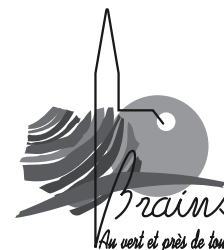
Vous découvrirez dans ce magazine toutes les incivilités à déplorer sur notre belle commune. Vos élus sont les garants du respect de chacun mais on ne peut agir sans votre sens du civisme au quotidien.

En cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter de belles nuits éclairées comme de coutume par des illuminations festives dans le respect des économies d'énergie. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,

Au plaisir de vous revoir très vite lors de moments de convivialité comme on les aime sur Brains.

*Bonnes Fêtes de fin d'année*

Votre Maire,  
**Laure Beslier**





### CÉRÉMONIES

## Pas de vœux du Maire ni d'accueil des nouveaux habitants pour 2021

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser les traditionnelles cérémonies de nouvelle année. Soyez assurés cependant du sincère engagement de vos élus pour votre commune.

### VOIRIE

## Mise en place d'un panneau STOP rue de l'Acheneau



Un panneau stop a été mis en place rue de l'Acheneau fin juillet 2020. Il a été installé en remplacement des chicanes qui n'avaient, malheureusement, aucun effet sur la vitesse excessive des usagers de la route, la visibilité étant trop bonne. L'option de la priorité à droite, privilégiée normalement, a été éliminée, la portion de route ne s'y prêtant pas.

### INONDATIONS

## Entretien du ruisseau de Lorière

La municipalité a décidé de faire appel à une entreprise afin de nettoyer le ruisseau de Lorière et permettre ainsi son désengorgement. Fin octobre, la Saprena a donc coupé les branchages présents dans le lit du ruisseau, débroussaillé les bords de fossé et coupé les rejets et les jeunes ligneux (petits arbres, plantes à tiges résistantes, etc.), afin de favoriser l'écoulement. Auparavant, les services techniques municipaux avaient réalisé le même type d'intervention aux abords du pont espace des Primevères et du pont situé rue du Plessis.

### TRAVAUX

## FIN DE CHANTIER RUE DE LA GUERCHE

Les travaux rue de la Guerche et rue du Coteau ont pris fin à la mi-septembre 2020 (hormis pour les plantations qui ont été faites plus tard dans la saison).



Le projet avait été décidé en début du mandat précédent dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, il englobe les deux rues qui sont sans issue. Il comprend la mise à niveau du réseau pluvial et la réfection de la chaussée et des trottoirs. La réglementation de circulation est passée en « zone de rencontre », c'est-à-dire une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Pour matérialiser cette zone, une écluse a été créée à l'entrée de la rue de la Guerche.

### BIBLIOTHÈQUE

## SERVEZ-VOUS DANS LES PILONS



La bibliothèque municipale a mis en place, dans le hall des Clos Mâts, une étagère à « pilons », dans laquelle vous pouvez vous servir librement.

Qu'est-ce que c'est ? Les pilons, ce sont les livres que la bibliothèque sort de ses collections pour faire de la place aux nouveautés. L'objectif : offrir une seconde vie à ces bouquins qui n'ont plus leur place au sein d'une bibliothèque municipale, mais qui en auront peut-être une dans vos bibliothèques personnelles.

Pourquoi ? Ces pilons ont pu être retirés du fonds pour plusieurs raisons : abîmés, contenus vieillissants, ou trop proche de celui d'un autre, etc.

Comment cela fonctionne ? L'étagère à Pilons n'est pas une boîte à livres. Il n'y a que la bibliothèque qui peut y déposer des ouvrages. Si un livre vous intéresse, prenez-le et gardez-le, il n'a pas vocation à retourner sur l'étagère après avoir été choisi.

Plus d'informations : [bibliothequedebrains@gmail.com](mailto:bibliothequedebrains@gmail.com)

### EN CHIFFRES

## NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS À BRAINS

École Jules Verne : 213 en 2020, contre 224 en 2019  
École Sainte Anne : 103 en 2020, contre 99 en 2019

## SORTIR

## LES LUNDIS CINÉMA

**Les séances mensuelles ont recommencé depuis le lundi 21 septembre 2021 au cinéma du Montagnard. Les séances sont à 14 h 30. Après la projection, les participants se voient offrir une collation.**

Les séances 2021 (sous réserve que la situation sanitaire permette leur maintien) : les 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin.

Pour les Brennoises et Brennois de plus de 60 ans, la municipalité de Brains prend en charge une partie du coût. La place revient ainsi à 2 euros au lieu de 4,50 euros. Le transport n'est pas pris en charge, mais du covoiturage est envisageable. Les inscriptions se font en mairie, jusqu'au jeudi précédant la séance. Le billet est remis en mairie le jour de la séance contre émargement.

Contact : Cinéma Le Montagnard - Place Similien Guérin 44620 La Montagne  
02 40 65 70 02 - cine.lemontagnard@free.fr



ÉCOLE SAINTE-ANNE

## BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

**En cette fin décembre, l'équipe de l'école Sainte-Anne vous souhaite des fêtes de fin d'année sous le signe de l'espérance et vous offre ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année à venir !**

Cette année, l'école poursuit son projet sur le respect des autres et de soi, à travers notamment la formation des élèves aux "messages clairs" et à la médiation. L'objectif étant de développer l'empathie grâce à la communication bienveillante et de permettre de régler les petits conflits de manière autonome. Un réaménagement de la cour de récréation est également en cours de réflexion afin de favoriser ce climat de bienveillance. La rentrée des classes 2021/2022 se prépare dès à présent. N'hésitez pas à contacter Mme BIZEUL pour prendre rendez-vous, visiter l'école et inscrire votre ou vos enfants au 02 40 65 40 48. Afin de faire connaissance avec l'équipe éducative et de découvrir les locaux, une matinée "portes ouvertes" de l'école est d'ores et déjà programmée le samedi 30 janvier 2021, de 10 h à 12 h (sous réserve d'annulation due au contexte sanitaire). Durant cette matinée, aura aussi lieu le forum du livre annuel. Des livres sont proposés à la vente à prix préférentiels. Le bénéfice de la vente permet l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école.

## EMBELLISSMENT

## ROND-POINT DE LA ROBRIE

Une consultation auprès des riverains avait été lancée concernant l'aménagement du nouveau rond-point. En était ressortie la proposition de pose d'un petit bateau qui a été approuvée par les élus. La barque, implantée en fin d'année, a été donnée à la Mairie de Brains. Un élu l'a remise en état (décapage et peinture). Sa mise en place a été effectuée par Nantes Métropole. Un socle en béton a été nécessaire pour la fixer.

## AGENDA 21

### Offrez une seconde vie à votre sapin de Noël



Une opération de broyage de vos sapins de Noël est organisée par la Mairie de Brains, le samedi 9 janvier de 10 h à 11 h, au Centre Technique Municipal. Venez avec votre sapin et repartez avec le broyat pour votre jardin. Cette opération est gratuite et réservée aux habitants de Brains

## SÉNIORS

### Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouvelles idées !

En ce début de nouveau mandat, nous proposons aux aînés de notre commune, une nouvelle formule qui permettra, nous le souhaitons, de concilier qualité des animations et contraintes budgétaires. Deux, voire trois après-midi festives seront organisées, sur notre commune, réparties au cours de l'année. Nous souhaitons que ces moments soient joyeux, basés sur le partage et les échanges intergénérationnels.

## AMÉNAGEMENT :

### L'observatoire retiré suite à des dégradations



Suite à de nombreuses dégradations, l'observatoire situé près du Port Hamoneau a été démonté par une équipe d'élus volontaires, le samedi 19 septembre 2020.



Bien vivre à Brains, c'est l'affaire de tous. Les règles de bon voisinage, si elles sont respectées, permettent d'éviter les conflits.

Pour le bien-être et la tranquillité de tous, certaines règles de vie en collectivité sont à respecter, qu'on soit locataire ou propriétaire. Il est nécessaire d'accepter et d'appliquer ces règles pour établir un cadre de vie agréable.

CITOYENNETÉ

## Bien vivre ensemble

### Maîtrisons les nuisances sonores

Chaque habitant doit veiller à limiter les nuisances sonores. Celles-ci peuvent être sanctionnées lorsque ces bruits troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit (entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne). Les sources de bruit peuvent incommoder le voisinage :

- Un animal domestique (abolements...).
- De la musique.
- Des outils de bricolage, jardinage, matériel de travaux.
- Des pétards et pièces d'artifices.

Lorsqu'une fête est organisée dans un logement privé, il est indispensable de prévenir les voisins. Lorsque le logement fait partie d'une copropriété, il est utile de vérifier son règlement qui peut contenir des règles relatives au bruit. Si votre voisin ne respecte pas ce règlement, il faut en avvertir le syndic de copropriété. Le syndic est notamment en charge de faire appliquer ce règlement. Si vous êtes locataire, vous devez contacter le propriétaire pour qu'il s'adresse au syndic.

### Assurer la sécurité de tous les habitants

• **Respect du code de la route** : chaque individu doit être maître de son véhicule et respecter le code de la route. En ville, la limitation de vitesse est de 50 km/h et sur certains tronçons de 30 km/h.

• **Signallement véhicule abandonné** : en cas de véhicule abandonné ou en stationnement de longue durée sur la voie publique, il faut s'adresser à la gendarmerie pour trouver une solution à cette nuisance. Peut être qualifié en stationnement abusif un véhicule qui reste consécutivement sur un point fixe durant plus de 7 jours.

• **Chiens en laisse** : un chien doit toujours être accompagné et être tenu en laisse. Chacun doit appliquer les règles correspondant à la catégorie de son chien (port de la muselière).

• **Stationnement sauvage** : le stationnement d'un véhicule sur les voies réservées aux piétons est interdit, il est passible d'une amende de 135 euros. Le stationnement d'un véhicule ne doit pas gêner la circulation piétonne sur les trottoirs ni les accès.





## Conserver la propreté de notre commune tout au long de l'année

La collecte et le traitement des déchets sont des compétences de la métropole. Les agents municipaux assurent le nettoyage de la ville. La propreté de la commune est l'affaire de tous.

- **Ramassage des encombrants** : ce sont les déchets qui ne rentrent pas dans les bacs d'ordures ménagères et de recyclage. Pour vous en débarrasser, contactez le numéro vert suivant : 0 800 00 70 76 (du lundi au vendredi de 10h à 18h - appel gratuit depuis un téléphone fixe).
- **Ordures déposées sur la voie publique** : laisser les déchets sur la voie publique est strictement interdit, il s'agit d'une infraction pénale passible d'une amende de 68 euros. Un bac à ordures laissé en permanence dans la rue constitue aussi une infraction. L'amende peut atteindre 750 euros.
- **Feux** : dans les jardins et espaces privés, la fumée générée par un feu ne doit pas troubler le voisinage.

Un feu illégal est passible d'une amende de 450 euros. Il est interdit de brûler des branchages au sein de la commune. Pour les feuilles et herbes sèches, cette interdiction ne s'applique qu'en période estivale (du 1er mai au 15 octobre).

- **Déjections canines** : les propriétaires sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leurs chiens. En cas de non-respect de cette règle, l'amende applicable à cette infraction est de 35 euros.
- **Nourrir les animaux sauvages** : la loi interdit de jeter ou de déposer, dans tous lieux publics, de la nourriture susceptible d'attirer des animaux (rats, pigeons...). Cette pratique peut entraîner la propagation d'épidémie.
- **Élagages des arbres et des haies** : le dépassement des arbres et des haies sur la voie publique ou sur le terrain d'un voisin peut être source de danger ou de nuisances. En cas d'excès, il est possible de faire intervenir la commune, aux frais du propriétaire.

## Respect des espaces collectifs

• **Respect du mobilier urbain** : il est interdit d'inscrire des graffitis ou des tags sur les infrastructures publiques. De détériorer un panneau de signalisation, un abribus, un bâtiment public. De briser des fenêtres ou vitrines, de dégrader un terrain communal. L'amende encourue s'élève à 1500 euros. De plus, l'affichage sauvage n'est pas autorisé. Des emplacements spécifiques sont prévus.

• **Réalisation de réparations automobile/deux roues sur la voie publique** : seules les réparations de courte durée sont autorisées sur un espace public. Une opération répétitive et de longue durée ne peut être réalisée dans cet espace.



Eloïse Debernardi  
enseignante

ÉCOLE JULES VERNE

## Ouverture d'une quatrième classe de maternelle

Depuis la rentrée 2020, les 85 élèves de maternelle de l'école Jules Verne sont répartis en 4 classes.



Renate Depai  
enseignante

### COMMENT LA CARTE SCOLAIRE EST-ELLE ÉLABORÉE ?

La carte scolaire désigne un système d'affectation des élèves, et donc des professeurs, dans une école.

- En octobre, des prévisions concernant les effectifs des élèves de l'année suivante sont effectuées dans chaque département.
- En décembre, le ministère notifie à l'académie le nombre de postes d'enseignants dont elle disposera pour l'année scolaire.
- Le rectorat répartit ce nombre de postes entre les départements, puis le directeur académique des services de l'éducation nationale décide de l'implantation des postes d'enseignants, donc du nombre de classes, dans les différents établissements du département.
- Les maires sont consultés sur les mesures envisagées pour leur commune.
- En février, un Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (C.D.E.N.) est réuni et donne un avis sur les mesures proposées. Cette instance comprend, outre les membres de droit (le Préfet, le Président du Conseil général), des élus, des représentants des personnels, des usagers (parents d'élèves et associations complémentaires de l'enseignement public).



Isabelle Doceul  
enseignante



Carole Vergnes  
enseignante



Marie-Line Le Duc  
ATSEM

- Vers la mi-mai, les directeurs d'école envoient à la direction des services départementaux de l'éducation nationale le nombre d'élèves inscrits. En septembre, les derniers ajustements sont effectués au regard des effectifs constatés au jour de la rentrée.

### UNE NOUVELLE ATSEM POUR UNE NOUVELLE CLASSE :

C'est Marie-Line Le Duc qui a été embauchée pour le poste d'ATSEM de cette quatrième classe. Elle accompagne au quotidien Mathilde Guery (remplacée en début d'année par Renate Depai), la nouvelle enseignante affectée à Jules Verne. Dans leur classe, elles ont 21 élèves de trois niveaux différents : Toute Petite Section, Petite Section et Grande Section. Marie-Line n'est pas inconnue des petits Brennois, car elle est venue en remplacement sur des postes d'ATSEM plusieurs fois au cours de ces trois dernières années. Elle est diplômée d'un CAP petite enfance et a également un BAFA en poche. Marie-Line a toujours souhaité travailler avec des enfants, pour elle, c'est un « métier passion ». En tant que Brennoise, elle est ravie de mettre son expérience au profit de sa commune et qui plus est, dans une bonne ambiance générale, que ce soit avec les parents d'élèves comme avec ses collègues.

“ Ayant réussi à atteindre le seuil de 85 élèves inscrits en maternelle, l'école Jules Verne s'est vue attribuer une 4<sup>e</sup> classe dès le 2 septembre. Les bénéfices de cette ouverture sont nombreux :

- Une répartition plus équilibrée des élèves, avec une moyenne de 21 enfants par groupe,

et un gain relationnel réel pour les enfants, comme pour les adultes, avec de meilleures conditions d'apprentissage.

- Une équipe renforcée avec l'arrivée de Marie-Line Leduc comme ATSEM sur cette 4<sup>e</sup> classe ainsi que de 3 nouvelles enseignantes côté maternelle.

Merci au personnel municipal qui a géré la préparation matérielle de cette 4<sup>e</sup> classe. Un bon départ pour cette année scolaire 2020-2021, laquelle ne doit pas être gelée sous prétexte de protocole sanitaire exceptionnel.

Christophe Thibaud,  
directeur de l'école  
Jules Verne



# SOLIDARITÉ

## Quelles instances pour quelles aides ?

Parfois, il est difficile de savoir vers qui se tourner pour trouver une solution à son problème. Si c'est votre cas, ce dossier est fait pour vous ! Vous y trouverez une sélection d'associations et de services publics, au plus proche de chez-vous, vers qui vous diriger pour obtenir de l'aide.

### EMPLOI, FORMATION



#### Mission locale

Pour les jeunes entre 16 et 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation, pour une réorientation ou une orientation, une recherche de contrat d'apprentissage... La conseillère en insertion sociale et professionnelle vous reçoit sur Brains un lundi par mois, sur rendez-vous, afin de vous accompagner dans vos démarches d'insertion socio-professionnelle (emploi, orientation, formation, mobilité, santé, logement, aides financières).

Contact : Marie-Laure Boulanger - 06 80 13 23 78.



#### Maison de l'emploi

Ouverte à tous (chercheur d'emploi, salarié, créateur et chef d'entreprise). Pour chercher un emploi, entreprendre, rencontrer des entreprises, s'informer sur les métiers, se réorienter...

Contact : Maison de l'emploi Rezé Pont-Rousseau – 8, rue Jean Baptiste Vigier, 44 400 Rezé – 02 51 70 32 17

“ Cette année restera marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Elle modifiera à long terme nos comportements, tant dans nos vies personnelles que dans notre cadre professionnel.

Durant cette période inédite de confinement, les associations, les services municipaux et d'accompagnement social ont démontré une formidable capacité d'adaptation pour soutenir les familles. Il n'en reste pas moins que ce contexte sanitaire sera lourd de conséquences sur le quotidien de nombreuses personnes.

Plus que jamais, la solidarité est un axe fort de ce nouveau mandat. Un défi qu'il nous appartient de relever collectivement !



**Chantal Barbereau**  
4<sup>e</sup> adjointe  
aux Solidarités

## ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE



### Maison de la justice et du droit (MJD)

Un établissement judiciaire pour informer les usagers sur leurs droits et obligations, qui aide les victimes et participe à la justice de proximité en favorisant la résolution amiable des litiges. Les usagers sont accueillis gratuitement pour toute question et problème de droit et sont informés et orientés dans leur démarche par le personnel de la MJD.

Avec ou sans rendez-vous, vous pouvez rencontrer les différents professionnels assurant des permanences pour des besoins d'informations générales ou ciblées : droits des femmes, de la famille, des consommateurs, des étrangers, emploi, logement... Des consultations juridiques peuvent être proposées par les avocats, huissiers et notaires.

Contact : MJD - 8, rue Jean Baptiste Vigier, 44 400  
Rezé – 02 51 11 37 00



### Barreau de Nantes

Consultations d'orientation gratuites, sans condition de revenus, qui se déroulent dans le cabinet d'un avocat.

Comment faire une demande ?  
Compléter le formulaire en ligne sur  
[www.barreaunantes.fr](http://www.barreaunantes.fr) ou se déplacer à la maison  
de l'avocat, 5, mail du Front populaire  
44 200 Nantes.

## PERSONNES ÂGÉES



### Centre Local d'Info. et de Coordination (CLIC)

Un service géré par le CCAS de la Ville de Bouguenais, dans le cadre d'une convention avec 7 autres communes (Bouaye, Brains, La Montagne, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Jean-de-Boiseau et Saint-Léger-les-Vignes). Le CLIC écoute, conseille et oriente les personnes âgées de plus de 60 ans dans divers domaines : aides à domicile, soins, téléassistance, portage de repas, matériel d'aide à l'autonomie, aménagement de l'habitat, structures d'accueil, activités socioculturelles, prévention de l'isolement... A Brains, une permanence d'accueil est organisée à la Mairie, le 2e jeudi du mois de 9 h à 11 h, uniquement sur rendez-vous au 02 40 69 41 10.

Contact : Le CLIC Loire-Acheneau,  
9 rue de la Grande Ouche, à Bouguenais (Les Couëts)  
[clicloireacheneau@ville-bouguenais.fr](mailto:clicloireacheneau@ville-bouguenais.fr)  
02 40 69 41 10

## ÉNERGIE



### ANADOM

(née de la fusion de l'ANAF et de DOMUS)

Pour des situations d'impayés de factures d'énergie, des problématiques de consommation d'énergie, une sensibilisation aux éco-gestes. Ce service s'adresse aux ménages habitant Nantes Métropole, sans conditions de ressources. Il est proposé dans le cadre d'une convention avec Nantes Métropole. En dehors de ce service, la mission essentielle d'ANADOM reste le portage de repas.

Contact : Médiation Sociale Energie  
8 rue Linné, 44 100 Nantes – 02 40 73 73 09  
[mediation.energie@anadom.fr](mailto:mediation.energie@anadom.fr)



## CCAS DE BRAINS

### Pour quels problèmes s'adresser au CCAS ?



#### Besoin d'une adresse postale

Si vous êtes sans domicile fixe, itinérant ou voyageur longue durée, le recours à une domiciliation dans un CCAS est une option qui vous permet alors d'obtenir une adresse officielle. Néanmoins, la domiciliation dans un CCAS n'a de sens que si vous êtes sans domicile depuis au minimum six mois.



#### Téléassistance

De nombreuses personnes âgées, confrontées à une perte d'autonomie transitoire ou durable, souhaitent malgré tout rester chez elles. La téléassistance assure un service de jour comme de nuit (24h/24 et 7j/7) grâce à un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur met la personne en relation avec le centre d'écoute en toute simplicité. Selon la nature de l'appel, les professionnels sont en mesure de contacter ou de faire intervenir les proches, voire les services d'urgence.



#### Aide financière

Chaque personne qui sollicite une aide financière est orientée vers l'une des quatre assistantes sociales du centre médico-social (C.M.S.) de Saint-Jean-de-Boiseau. Elle reçoit sur rendez-vous, évalue la situation et les besoins du demandeur, et transmet son rapport au CCAS. L'aide alimentaire se matérialise sous forme de bons d'achat. Elle est établie en fonction de la composition du foyer.



#### Aide sociale

Le CCAS accompagne l'attribution des aides sociales légales, en informant et guidant les habitants en situation de fragilité et en instruisant les demandes d'aides.



#### Aide au logement

Que ce soit pour une demande de logement social (61 sur la commune), ou pour un logement d'urgence. Ce dernier permet d'offrir un toit temporaire à des personnes sans domicile, en danger... et de les accompagner dans leurs démarches de réinsertion.



#### Registre des personnes à risques

La finalité exclusive de l'inscription sur ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



#### Transports en commun

Le réseau Tan propose un système de tarification solidaire pour les foyers ayant de faibles revenus. Vous pouvez vous adresser au CCAS pour monter un dossier de demande.

En plus de ces missions, le CCAS peut vous informer et vous réorienter vers d'autres instances plus compétentes dans le domaine de votre demande. **Contact : Virginie Beaumont, Mairie de Brains – [social@mairie-brains.fr](mailto:social@mairie-brains.fr)**

En raison des mesures de prévention COVID-19, merci de vous rapprocher des différentes associations afin de vous informer sur le maintien des manifestations et des cours.

» ESCOLINHA DE CAPOEIRA DE BIMBA

## DES COURS TOUS LES VENDREDIS



L'association ECB Capoeira existe depuis 2012 sur la commune de Brains. Ses cours sont dispensés par le "Formado Fatiga" tous les vendredis, à la salle Joseph Albert, de 18h45 à 20h, pour les enfants et les adultes.

Vous serez accueillis pour faire un cours d'essai toute l'année. Vous apprendrez la fameuse "Ginga", les mouvements et les coups de base, et serez initié aux instruments de musique de la Capoeira et le chant en portugais. Pour toute inscription en cours d'année, l'association vous offrira un présent de bienvenue. N'hésitez pas à venir les visiter !

– Contact : 06 76 98 05 40 - [www.ecb44.fr](http://www.ecb44.fr)

» ADSBE BOUGUENAIS

## Les événements 2021

La soirée festive annuelle se tiendra le 13 février à Saint Aignan de Grand Lieu, à la Salle de l'Heronnaire. L'association vous y attend nombreux, que vous soyez donneur ou non !

Une randonnée vélo aura lieu au mois d'avril autour des arbres de vie de chacune de nos communes.

*L'association recherche des bénévoles pour rejoindre son équipe et aider à l'organisation de tous ces projets.*

– Pour ce faire ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christine Varin au 06 87 30 43 56 ou par mail à [christine\\_varin@yahoo.fr](mailto:christine_varin@yahoo.fr).



» KARTAMAT-RACING

## Un nouveau prix pour Fabrice Lecroq



Malgré un contexte sanitaire particulier, les courses de karting ont pu reprendre fin août à huis clos. Le pilote, Fabrice Lecroq, s'est à nouveau illustré en championnat régional en montant sur la 3<sup>e</sup> marche du podium à l'issue des trois courses de ligue Bretagne Pays de la Loire.

Parallèlement à ce championnat, il est actuellement en 2<sup>e</sup> place provisoire du Trophée Bretagne Pays de la Loire à l'issue des deux courses passées, dont une victoire. Les deux prochaines courses d'Ancenis et de Plessé seront déterminantes pour le classement définitif.



» BADMINTON CLUB DE BRAINS

## L'ASSOCIATION CONTINUE DANS SA DYNAMIQUE



Elle propose trois créneaux d'entraînement adultes : le lundi soir de 19h30 à 22h30, le jeudi soir de 20h15 à 22h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

Affiliée à la fédération française de badminton depuis 2013, elle propose également des créneaux d'entraînement jeunes (8-12 ans et 13-18 ans) encadrés par un entraîneur le mardi soir de 17h30 à 18h45 puis de 18h45 à 20h15. Aussi, la section interclubs est plus active que jamais. L'association a quatre équipes mixtes engagées pour rivaliser avec les autres clubs du département. Ces rencontres sont des moments conviviaux et font partie de l'esprit « bad » véhiculé par le club. L'association organise également un tournoi annuel, généralement au mois d'avril. Il permet de faire connaître le club au niveau départemental et régional et de participer au financement de l'association. Vous souhaitez devenir partenaire du BCB ? Que ce soit pour parrainer le tournoi ou placer le logo de votre entreprise sur leurs supports de communication : n'hésitez pas !

Enfin, malgré la crise du covid-19, la passion et l'enthousiasme sont toujours là, et l'association s'est adaptée aux règles sanitaires en vigueur. Vous pouvez donc toujours vous inscrire, ou faire un essai au préalable.

– Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site du club : [www.badabrain.fr](http://www.badabrain.fr) ou posez directement vos questions sur [badabrain@gmail.com](mailto:badabrain@gmail.com)

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DES ACTUALITÉS  
DE VOTRE ASSOCIATION ? FAIRE PUBLIER UN ARTICLE  
DANS LA RUBRIQUE VIE ASSOCIATIVE DU BRAINS MAG' ?**

Contactez le service communication de la Mairie de Brains : [communication@mairie-brains.fr](mailto:communication@mairie-brains.fr)

Vous retrouverez la date limite de réception des informations du prochain magazine en bas à gauche de la page édito.

» MÉMOIRES DE BRAINS

## La boucherie Chouin revit, le temps d'un film

René Chouin, l'ancien boucher, a conservé en l'état les lieux ainsi que les instruments de sa tuerie et a mémorisé son savoir-faire. Les questions de Jean-Luc Ricordeau et la caméra de Jean-Pierre Parois ont permis la réalisation d'un DVD de qualité, d'une durée de 18 minutes. Est surtout traité l'abattage des animaux que le boucher effectuait dans ses locaux jusqu'aux années 60. Ensuite, les tueries particulières ont été interdites et remplacées par des abattoirs.

Ayant pris la suite de son père, René Chouin apporte le témoignage d'une longue pratique. Pour les Brennois, c'est une page importante de la vie locale qui est ainsi évoquée.

– Pour obtenir le DVD au prix de 10€, s'adresser à Mémoires de Brains, au 02 40 65 41 55 ou 07 71 25 33 37

» AMICALE DES ÉCOLES LAÏQUES DE BRAINS

## Les cours de danses traditionnelles bretonnes et vendéennes ont repris



Ils ont lieu un jeudi sur deux à partir de 18h30 jusqu'à 20h15, Salle Jean-Noël Prin, rue Jules Verne.

Les cours sont accompagnés de quatre, voire cinq musiciens et musiciennes. Les mesures sanitaires sont respectées. Venez nombreux et nombreuses vous divertir dans une ambiance conviviale.

– Pour tout renseignement : Daniel VILAINE - 06 87 85 97 31 [dany44100@gmail.com](mailto:dany44100@gmail.com)



## Donner son sang

Le Coronavirus n'arrête pas l'Association des Donneurs de Sang qui continue d'assurer les collectes conjointement avec l'EFS. La prochaine collecte de sang se tiendra à Bouguenais (au Piano'cktail) le jeudi 4 février 2021 de 15h30 à 19h30, sur rendez-vous.

Un geste qui sauve : plus d'un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. 650 dons sont nécessaires chaque jour dans la région. Pour donner votre sang :

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans.
- Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Ne venez pas à jeun et hydratez-vous bien.

– Contact : 06 87 30 43 56.

## État civil

Du 18 juillet au 24 octobre 2020

### NAISSANCES

HÉNAFF Rachel (02/08)  
FRUNEAU Charlie (23/08)  
HAMON Théa (03/09)  
DURAND Timéo (30/09)

### MARIAGE

GUILLEMOT Cyril et SORIN Céline (12/09)  
CHIVAUX Franck et RÉMONT Quitterie (25/09)  
CHAMORET-DEVERGNE Julien et TRAVERS Marine (24/10)  
HILLIGOT Christophe et DUBOIS Sandrine (24/10)

### DÉCÈS

DEROUINEAU Roger, 89 ans (08/08)  
GUITTENY Guy, 81 ans (15/09)  
BONNERAVE Corinne, 68 ans (06/10)

## Inscrire son enfant à l'accueil de loisirs



Vacances d'hiver : du 20 février au 8 mars 2021. Dépôt des dossiers, au plus tard, le vendredi 29 janvier 2021, à 12h.

– Feuilles d'inscription disponibles à partir du 11 janvier, à l'espace enfance, en Mairie, sur le site internet : [www.mairie-brains.fr](http://www.mairie-brains.fr)

## Changer d'adresse en ligne

Le site du gouvernement [service-public.fr](http://service-public.fr) vous permet de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie :

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, CARSAT, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFF, SASPA)
- Énergie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Service en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone (fixe ou portable). Il vous faudra tout de même vous munir de vos identifiants pour chacun des organismes concernés. Ce téléservice ne concerne pas les usagers qui partent s'installer à l'étranger ni les usagers expatriés qui reviennent s'installer en France.



## Contacter l'élú d'astreinte

Chaque semaine, M<sup>me</sup> le Maire et ses adjoints se partagent une astreinte téléphonique. Ce sont eux qui gèrent les éventuels problèmes qui surviennent en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie. Ils disposent d'un n° de téléphone unique : 06 84 75 91 07, à composer seulement en cas d'urgence (les problèmes de voisinage n'en font par exemple pas partie).

## Anticiper la reconnaissance de son enfant



La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité.

Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance. La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état-civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents. Il ne dispense pas de faire une déclaration à la naissance de l'enfant, mais permet de faciliter la filiation en cas de décès du père avant la naissance de l'enfant.

## Inscrire son ado à la Maison des Jeunes de Brains

Durant les prochaines vacances, du lundi 22 février au vendredi 5 mars, les animateurs accueilleront les jeunes, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h 30, pour des activités créatives, des grands jeux, du sport et des sorties. Mais aussi pour des soirées et des nuitées.

Les inscriptions se font, au choix :

- Directement sur place : 2 rue de la Pilaudière.
- Par mail : [animateur@mairie-brains.fr](mailto:animateur@mairie-brains.fr)
- Par tel : 06 89 98 24 13
- Sur Instagram (@MJBrains) Au plus tard, la veille avant 16h.

*Malgré les restrictions sanitaires, l'équipe des animateurs est toujours impatiente de vivre de bons moments avec les jeunes !*

## Participer à une animation du Relais Petite Enfance



*Atelier d'éveil : la cabane sensorielle*

Une nouvelle animatrice au Relais Petite Enfance (RPE) de la ville de Bouaye intervient sur Brains. Elle organise des temps d'animations destinés aux Assistantes Maternelles de la commune, une fois par mois, dans le cadre d'un conventionnement (éveil musical, éveil psychomoteur, grandes histoires pour petites oreilles, découvertes sensorielles, peinture, pâte à sel, bricolage...)

Stéphanie Bidaud, Éducatrice de Jeunes Enfants, a travaillé au sein du service Petite Enfance de Montélimar depuis 2013, où elle a occupé plusieurs postes, et notamment celui d'animatrice en Relais Petite Enfance pendant plusieurs années. Elle travaille en binôme avec Françoise Grison pour vous accompagner.

**CONSOMMEZ LOCAL**

# SOUTENEZ VOS ARTISANS ET AGRICULTEURS



AGRICULTEURS,  
VITICULTEURS,  
ÉLEVEURS...

Beaucoup pratiquent la vente sur place.  
Rendez-vous sur notre annuaire en ligne  
pour dénicher les bonnes adresses :  
[mairie-brains.fr](http://mairie-brains.fr)

**ENGAGEONS-NOUS DANS  
UNE DYNAMIQUE PLUS  
SOLIDAIRE**

